

Réf: Dossier 421436

Avis de constitution

SOCIETE « GNYMA »

Siège ABIDJAN Cocody Deux Plateaux les oliviers,
rue 426, lot 2858, îlot 247, Cité de David Appartement :
Magasin N°16, Lot 2858, Ilot 247

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNYMA »

Objet: La société a pour objet d'exercer toute activité commerciale consistant à représenter, pour le compte de tiers ou en son nom propre, des fabricants, courtiers, négociants et commissaires, dans le but de promouvoir, négocier et conclure des opérations relevant du secteur de l'optique. Elle se propose en outre d'importer, d'exporter, d'acheter et de vendre, tant en gros qu'au détails, toutes marchandises, équipements, produits et accessoires se rapportant directement ou indirectement à l'optique.

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Deux Plateaux les oliviers,
rue 426, lot 2858, îlot 247, Cité de David Appartement :
Magasin N°16, Lot 2858, Ilot 247

Dirigeant(s) M ASSAMOI ÉMILIE MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03377 du 11/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42925/GTCA/RC/2025 du 11/07/2025

